



# Coordination des conseils de quartier

## Réunion du 13 avril 2011

**Présents conseils de quartiers** : Villiers / Barbusse : 1 personne. Solidarité Carnot : 2 personnes. Ramenas / Léo Lagrange : 2 personnes. Branly / Boissière : 1 personne. Bas Montreuil République : 2 personnes. La Noue / Clos Français : 1 personne. E. LE GALL (La Noue – Clos Français). 9 représentants au total.

**Présent Municipalité** : P. PETITJEAN (Adjoint à la maire, délégué à la rénovation urbaine, à la démocratie locale et à la vie associative).

**Présente Ville** : S. BASTE (mission citoyenneté).

*La séance est ouverte à 20 h 20.*

Sylvie Baste indique que la brochure d'information sur les conseils de quartier a été diffusée dans les boîtes à lettre avec le numéro de *Tous Montreuil* du 12 avril.

Après avoir précisé que, dans certains cas, les exemplaires du journal n'étaient pas accompagnés de la brochure ou que le journal n'avait pas été distribué dans tous les quartiers, les participants observent que le texte de la brochure est conforme à ce qui avait été décidé et que cette dernière est plutôt ludique et facile de lecture. Qui plus est, il est très utile de disposer de l'ensemble des adresses électroniques de tous les conseils de quartier. Il serait intéressant, à cet égard, de recueillir les réactions des habitants. Un participant suggère également de prévoir des témoignages dans une prochaine édition de la brochure.

Sylvie Baste retient cette suggestion, ajoutant qu'il conviendra de réfléchir aux différentes actions qui permettront, par la suite, de faire vivre la brochure : des témoignages pourraient être recueillis dans *Tous Montreuil*, par exemple.

### I. Parole aux quartiers

- **Ramenas – Léo Lagrange**

Le Conseil de quartier a tenu une réunion sur la future aire de jeux, avec des riverains, le SMJ, le Centre de loisirs maternel, une directrice de centre de loisirs primaire, l'OPHM, l'Antenne, la Ville, le CCAS, l'élue de quartier et quatre membres du Conseil de quartier. Lors de cette réunion, qui a permis de clarifier la situation, 57 pétitions ont été remises, dont 47 signées par des voisins du futur terrain de jeux. L'OPHM a donné son accord de principe, sous réserve que les habitants des 120 logements concernés ne s'y opposent pas à plus de 50 %. Un sondage sera organisé et l'OPHM fera connaître sa réponse au mois de juin. Limitrophe de Romainville et avec un collège, deux écoles primaires et une école maternelle, le secteur compte de très nombreux enfants mais ne propose qu'un seul terrain de basket/football. Le projet d'aire de jeux a été évalué, voilà deux ans, à 60 000 euros.

Le Conseil de quartier souhaite que, le cas échéant, une convention Ville / OPHM précise que le terrain relève de la Ville, tant pour le nettoyage que pour l'entretien du terrain (réparation des jeux défectueux, du grillage etc.). Aujourd'hui, la propreté du square Zoé est assurée par l'OPHM, tandis que la taille des haies et la tonte de la pelouse sont confiées aux Espaces verts. Au final, cette confusion des rôles nuit à l'entretien global du square. Des participants observent que la situation est tout aussi floue concernant le ramassage des poubelles et l'entretien des terre-pleins : ces derniers relèvent-ils des Espaces verts ou de la Voirie ?

Pour Patrick Petitjean, il n'est pas pertinent de distinguer l'entretien du sol, celui des espaces verts et celui des jeux.

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et sera, le cas échéant, publié.

Par ailleurs, l'association Ramenas Bois vert a été créée par des habitants pour organiser un jardin de 600 mètres carrés ouvert à tous sur un terrain en friches de l'OPHM, en collaboration avec l'Antenne, le foyer de personnes handicapées et les écoles. Un projet est d'ores et déjà en cours d'élaboration avec les enfants du soutien scolaire du quartier.

Enfin, un vide greniers sera organisé le 14 mai, ainsi qu'un concours de pétanque.

- **La Noue – Clos français**

Du fait du projet de réhabilitation, l'absence d'arpentage nuit significativement à la propreté du quartier. Pour remédier à cette situation, les membres de la Coordination suggèrent d'alerter les élus concernés, de mettre en ligne un blog et d'organiser un nouvel arpentage en impliquant pleinement les habitants. Depuis le début de l'année, des arpentages ont été mis en œuvre dans les quartiers Villiers – Barbusse, Bas Montreuil et Solidarité – Carnot. Ces événements permettent de rencontrer les habitants et de les sensibiliser à la propreté.

Patrick Petitjean rappelle que la réforme des Antennes a créé les « gestionnaires urbains de proximité (GUP) », qui peuvent notamment organiser des arpentages avec les habitants.

Les participants invitent également les élus à se rendre sur le terrain, afin de constater la réalité.

- **Solidarité – Carnot**

La réflexion se poursuit concernant la Cerisaie. Les questionnaires ont été recueillis et une réunion est prévue avec l'Antenne le 28 avril. Du fait de l'opposition du syndicat de copropriété de la résidence concernée, la situation est difficile. Pour l'heure, seuls les squares Papa poule et Moineaux sont conservés dans le projet. Des paysagistes ont exprimé des idées très intéressantes d'aménagement de l'existant avec la participation des habitants. Le prochain Conseil de quartier se réunira le 5 mai.

Par ailleurs, deux projets associatifs sont prévus le 22 mai, en association avec le Conseil de quartier et le Comité des fêtes : une zone de gratuité rue de la Fédération et une fresque réalisée par les enfants. Une recherche de local est également en cours pour organiser un café des enfants.

- **Branly - Boissière**

Une déchetterie à ciel ouvert s'est progressivement constituée sur un terrain privé rue de la Demi-Lune (un ancien squat), ce qui attire les rats. Une pétition a été lancée et a d'ores et déjà recueilli 40 signatures.

Par ailleurs, après une période de « mise en sommeil », une plénière du Conseil de quartier est prévue le 31 mai. Un projet relatif à la Terrasse (ex-Terrain pour tous) pourrait être examiné.

- **Villiers – Barbusse**

Dans le cadre du projet de remise en état et de valorisation des sentiers, un partenariat pourrait être conclu avec l'Office de tourisme pour organiser un « parcours des sentiers ».

Par ailleurs, l'école Jean Jaurès étant saturée, des transferts pourraient être organisés vers Joliot-Curie, en sous-effectifs. Certains parents appréhendent ce projet dans la mesure où Joliot-Curie, bien que située de l'autre côté de la rue, relève d'un autre quartier. Aussi des parents d'élèves ont-ils été conviés à présenter leur école lors de la fête de quartier du 28 mai, durant laquelle chantera également la classe cham chorale de Joliot-Curie.

Enfin, un concours sera ouvert aux groupes de musique de jeunes de moins de 20 ans.

- **Divers**

Répondant aux participants qui regrettent que certaines associations qui utilisent les centres de quartier ne s'investissent pas dans les fêtes de quartier, Patrick Petitjean indique qu'un courrier est systématiquement envoyé aux associations qui formulent une demande de mise à disposition de salle de quartier, leur précisant qu'elles s'engagent, en contrepartie, à participer à la vie du quartier.

## **II. Règles de fonctionnement des conseils de quartier**

### **1. CCQ**

Interrogés sur le rôle de la CCQ, les participants observent qu'elle permet d'échanger, de suivre l'actualité des quartiers, de mettre en lumière la diversité – au sens de richesse et non de contradictions – des modes de fonctionnement des conseils de quartier et de créer du lien. Elle joue un rôle d'information et de formation, évite

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et sera, le cas échéant, publié.

la création de « villes dans la ville » et les conflits entre quartiers et permet de dédramatiser certains événements. En outre, certains conseils de quartier étant plus actifs que d'autres, elle peut produire un effet d'entraînement. Par ailleurs, même s'il travaille en collaboration avec la Municipalité, cet organe doit rester indépendant et neutre, à l'instar des conseils de quartier. Enfin, il est regrettable qu'aucun permanent ne soit plus dédié à la Coordination.

Le coordonnateur des conseils de quartier rappelle qu'il a été désigné en 2009 par la Coordination, sans précision d'une durée de mandat. Une révision de ce poste lui semble nécessaire. Le mandat pourrait notamment être remis en jeu tous les ans. Puis, répondant à un participant, il indique qu'il fixe les ordres du jour en concertation avec Sylvie Baste. Il retient la suggestion selon laquelle les conseils de quartier pourraient proposer des thématiques à inscrire à l'ordre du jour.

Un participant propose de partir des sujets communs, même si les informations relatives à chacun des quartiers présentent également un intérêt. Le travail en commun de relecture de la brochure, par exemple, a été très intéressant bien que long et fastidieux.

Sylvie Baste observe qu'il conviendrait de travailler sur les modalités d'échanges par mail, en remédiant à la procédure de « copie cachée » pour afficher les adresses et ainsi permettre des échanges directs et réactifs. La volonté d'échanger des informations est réelle de la part de l'ensemble des conseils de quartier, qui ont tous accepté de diffuser une adresse mail standard dans la brochure. Par ailleurs, si la charte (les règles de fonctionnement) était finalisée au mois de juin, la CCQ pourrait recommencer à travailler sur les grandes questions qui se posent à tous les quartiers dès le mois de septembre.

Patrick Petitjean regrette que les conseils de quartier soient de moins en moins nombreux à participer à la CCQ. Initialement d'ailleurs, la coordination était ouverte à tous les membres des conseils, au-delà des délégués. Il propose de plus communiquer sur l'intérêt de ce lieu d'échanges, dans la charte et le site internet de la Ville. Il suggère aussi que les représentants à la coordination reviennent vers leur conseil pour faire le compte rendu des coordinations auxquelles ils assistent. Des participants ajoutent que la CCQ pourrait se déplacer dans les quartiers, ce qui permettrait aux habitants d'y participer. Il serait aussi intéressant de reprendre la tradition de présentation des quartiers en début de réunion.

## **2. Réactivation des conseils de quartier mis en veille**

L'actuelle charte prévoit une validation des conseils de quartier tous les deux ans. Ce ne sera plus notifié dans le protocole de fonctionnement qui doit la remplacer. Cependant, le cas échéant, les élus peuvent organiser une réunion publique afin de constituer une nouvelle équipe et réactiver les conseils de quartier « en sommeil ».

## **III. Points divers**

### **1. Organisation du voyage à Rouen**

Un voyage, ouvert à tous les membres du collectif, pourrait être organisé à Rouen, dont le fonctionnement est similaire à celui de Montreuil, en septembre ou novembre lors des Assises de la démocratie participative.

### **2. Fête de la ville**

La fête se tiendra le 18 juin, sur le thème de carnaval. Les conseils de quartiers qui le souhaitent pourront y être présentés.

### **3. Proposition de témoignage sur la démarche de budget participatif dans la communauté d'agglomération de Plaine Commune**

Une représentante de la municipalité de Saint-Denis propose de témoigner sur cette démarche de budget participatif lors d'une prochaine réunion de CCQ.

### **4. Appel à initiatives EPQ**

Sylvie Baste diffuse l'appel à projet Enveloppes participatives de quartier.

### **5. Débordement sur l'espace public**

Répondant à la question d'un participant sur un abus, Patrick Petitjean rappelle que le débordement d'échafaudages sur l'espace public est payant.

*La séance est levée à 22h30 .*